



# Jeanne d'Arc Infos

Site : [college.saintluc-cambrai.com](http://college.saintluc-cambrai.com)

Mail : [college@saintluc-cambrai.com](mailto:college@saintluc-cambrai.com)

## Rentrée 2024 – n°1

### Et c'est (re)parti !

Dans quelques jours, c'est la rentrée. Après la coupure des vacances il faut se hâter de reprendre les bonnes habitudes.

Tout d'abord, bienvenue aux nouveaux élèves de 6ème qui nous rejoignent. Nous espérons que l'année qui s'ouvre vous permettra de vous familiariser sereinement avec le collège : de nouveaux camarades (on passe d'une école où il y avait au maximum 60 élèves en CM2 à un collège où il y a environ 240 élèves rien qu'en 6ème), un changement d'organisation avec de multiples professeurs et des fonctions inconnues (un cadre éducatif, des coordinateurs de niveau ...) et un emploi du temps rythmé par les musiques de début et de fin de cours, parfois de nouvelles méthodes de travail ... pas d'inquiétude : des générations ont passé cette étape sans encombre : vous en êtes tous capables aussi.

Pour les élèves de 5ème, 4ème, et 3ème : bon retour au collège, je suis sûre que vous êtes remplis de bonnes résolutions et que les champions que vous avez pu suivre lors des jeux Olympiques vous auront inspirés : bien sûr ils sont doués mais tous ont surtout énormément travaillé pour en arriver là, ils ne s'en sont d'ailleurs pas cachés ... vous avez tous de multiples talents (pas forcément sportifs !) à vous de les sublimer par le travail et la régularité ... vous pouvez compter sur votre famille et vos éducateurs pour vous accompagner.

Merci aux familles pour leur confiance renouvelée au travers du contrat de scolarisation. Soyez sûrs que chacun des membres de notre équipe, chacun selon son rôle, s'attache à faire de son mieux pour l'épanouissement et la réussite de vos enfants.

Tout le monde a en tête des changements politiques annoncés sans bien savoir ce qui va sortir du chapeau ... cela génère légitimement des inquiétudes ... nous sommes tous dans le même bateau : par exemple, à ce jour, des changements ont été annoncés par médias interposés pour le Brevet 2025 mais aucun décret n'est paru, des changements sont en cours dans les moyens attribués aux établissements scolaires mais là aussi pas d'information précise ... je propose donc que nous avançons en confiance, familles et établissements, main dans la main pour aider vos jeunes à grandir dans une ambiance la plus préservée possible.

Pour terminer et parce qu'une c'est une source importante d'épanouissement, nous souhaitons aussi que, chacun selon ses croyances, puisse grandir en intériorité et en spiritualité au travers des différentes propositions de notre collège, inspirées par Jean Gailhac, fondateur de notre tutelle.

« Je suis venu pour que tous aient la vie et l'aient en abondance » Jean 10,10.

Élèves, parents, membres de l'équipe éducative, très belle année à tous !

A. Schuppe  
Chef d'établissement

### L'AGENDA

#### Vendredi 30 août

8h30 : célébration de rentrée pour les communautés éducatives à Saint Géry

#### Lundi 2 septembre

De 8h30 à 9h : rentrée des 6èmes

9h00 : rentrée des 3èmes

13h25 : rentrée des élèves du dispositif ULIS

#### Mardi 3 septembre

8h05 : rentrée des 5èmes et 4èmes, cours normaux pour les 6èmes et 3èmes

#### Mercredi 4 septembre

Photos individuelles et de classe pour les 6èmes, 5èmes, 4èmes.

#### Jedi 5 septembre

18h : réunion des parents de 6ème sans les enfants et dans les classes

#### Lundi 9 septembre

- Photos individuelles et de classe pour les 3èmes et ULIS.

- Sortie pédagogique pour les élèves de 3ème (1ère moitié)

- Réunion de parents du dispositif ULIS à 17h

- Réunion de parents 5ème à 18h (sans les élèves)

#### Mardi 10 septembre

- Sortie pédagogique pour les élèves de 3ème (2ème moitié)

- Réunion de parents 4ème à 18h (sans les élèves)

## FELICITATIONS

Félicitations à nos élèves de 3<sup>ème</sup> qui, à 97%, ont obtenu leur DNB, et pour la plupart brillamment, puisque le taux de mentions s'élève à 84% ... 25% des lauréats ont au moins 18 de moyenne générale.

Ceux qui n'ont pas été reçus peuvent quand même accéder à l'orientation qui avait été définie en juin, ils sont vivement encouragés à repasser l'épreuve en 2025 en tirant profit de l'expérience de la session 2024.

Merci à tous les professeurs et éducateurs pour leur investissement, merci aux parents pour leur confiance.

## COMMENT RESTER INFORMÉ

Les sources d'information sur l'actualité du collège sont multiples. Outre le Jeanne d'Arc Infos qui paraît environ 10 fois sur l'année et qui est mis en ligne, de façon à pouvoir réagir rapidement à l'actualité, les informations passent par ECOLE DIRECTE (« Post'it » ou documents déposés dans l'espace « Documents ») et par le site internet du collège [www.saintluc-cambrai.com](http://www.saintluc-cambrai.com). Il est donc essentiel de consulter Ecole Directe très régulièrement (plusieurs fois par semaine). Pas d'inquiétude, les nouvelles familles qui n'ont pas encore leurs codes Ecole Directe les recevront par courrier (pour les nouveaux de 5<sup>ème</sup>- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) ou lors des réunions de rentrée (pour les 6<sup>èmes</sup>). Les élèves ont aussi des codes pour des accès spécifiques.

A mettre dans vos favoris : la rubrique « le fil d'info » sur le site du collège et le lien vers le site de Ecole directe (en complément de l'application et plus complet que celle-ci).

## PROCEDURES

Afin d'éviter les usurpations d'identité, toute demande de sortie exceptionnelle n'est valable que si elle comporte une signature manuscrite, de même pour les justificatifs d'absence.

Il n'est pas possible de recevoir et traiter les mails en temps réel, ceux-ci sont relevés une à deux fois par jour et traités dans les heures ouvrables en fonction des autres tâches inhérentes au secrétariat.

## CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

La contribution étant annuelle, le bordereau édité début septembre comporte 10 mois. Nous vous recommandons le prélèvement automatique pour faciliter la gestion de votre budget et l'étalement de vos règlements. Pour toute question, vous pouvez contacter Mme DRON au 03 27 82 28 26.

Attention, ce bordereau ne comporte pas le compte restauration que vous pouvez alimenter par chèque ou espèces, ou via Ecole Directe.

## INFORMATION SUR LES IPAD

Les IPAD qui vont être remis aux élèves de 6<sup>ème</sup> (et aux nouveaux de 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>) sont gérés par le Collège et repérés par leur numéro de série interne. L'écran d'accueil mentionne le nom de l'élève auquel l'IPAD est attribué. Cela signifie que, même réinitialisés, ils ne pourraient être utilisés comme un IPAD personnel et que, dès lors qu'ils sont connectés, ils sont localisables. Le prêt à un autre élève n'est pas autorisé, l'emprunt non plus. Nous comptons sur le respect de tous de ce matériel au service de la pédagogie et des apprentissages. Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'il n'y a pas d'assurance spécifique (hors garantie constructeur) et que les familles qui le souhaitent peuvent intégrer ce risque à leur propre assurance.

### Jeudi 12 septembre

18h : réunion des parents de 3<sup>ème</sup> sans les enfants.

### Mardi 17 septembre

18h : Formation des parents correspondants (obligatoire pour tous ceux qui se sont portés candidats)

19h : AG de l'APEL

### Mercredi 18 septembre

De 13h45 à 16h30 : remise des IPAD aux 6<sup>èmes</sup>. Attention : l'IPAD ne peut être remis qu'à un adulte référent en échange des chartes signées.

### Vendredi 11 octobre

Cross de l'Ensemble Saint Luc

### Mercredi 18 octobre

18h : Remise des diplômes du DNB et du CFG aux lauréats de la promotion 2023 dans le théâtre du LTPES.

### Jeudi 17 octobre

17h30 : célébration de la Saint Luc dans les locaux du LTPES

### Du 18 octobre soir au 4 novembre matin

Vacances de la Toussaint

### Réunions parents-professeurs du 1<sup>er</sup> semestre

Niveau 3<sup>ème</sup> : 5, 7 et 12 novembre

Niveau 6<sup>ème</sup> : 14, 18 et 19 novembre

Niveau 4<sup>ème</sup> : 21, 25 et 26 novembre

Niveau 5<sup>ème</sup> : 28 novembre, 2 et 3 décembre.

## QUELQUES RAPPELS

Comme tous les ans, il nous paraît utile de rappeler que toute inscription au collège implique une acceptation pleine et entière du règlement scolaire et un engagement à le respecter en tous points. Vous avez tous pu le consulter en suivant le lien indiqué dans le courrier de juillet. Cependant nous vous rappelons que :

- Le carnet de vie doit être consulté et signé très régulièrement par la famille (au moins une fois par semaine).
- Les demandes de rendez-vous doivent se faire par le biais du carnet de vie ou, selon les cas, du secrétariat en respectant les étapes notées ci-contre.
- Les demandes de sorties exceptionnelles doivent être déposées le matin avant l'entrée en classe en utilisant les talons du carnet de vie.
- Les absences doivent être excusées le jour même par les parents avant 9h pour le matin ou avant 14h30 pour l'après-midi sur le lieu de scolarisation de l'élève. Au retour, l'élève doit déposer un courrier (ou billet du carnet de vie) signé des parents mentionnant explicitement les raisons de son absence (l'appel téléphonique ne suffit pas).
- Les entrées et sorties des élèves de 6-5-4 se font obligatoirement par la rue de Péronne avant 8h05, à 12h, avant 13h25 et à 16h20. C'est seulement aux autres horaires que l'entrée ou la sortie par le boulevard sont autorisées.
- Les demandes de repas occasionnels ou de sortie pour repas à l'extérieur doivent être déposées avant 8h (exceptionnellement 9h pour ceux qui commencent à 9h). Attention : les repas non décommandés dans les délais seront facturés.
- Les élèves qui prennent leur repas au collège ont interdiction formelle de sortir le midi. Ceux qui prennent leur repas à l'extérieur doivent sortir dès 12h et ne pas rentrer avant 13h15.
- Il est demandé de veiller à ce que la tenue vestimentaire soit une tenue « de travail » simple et correcte, les tenues « de sport » sont à réserver aux cours d'EPS. Pas de pantalons troués, ni de tee-shirts trop courts, pas de piercing, pas de couvre-chef (seuls les bonnets sont autorisés l'hiver en extérieur) ...
- En fonction des emplois du temps, des aménagements horaires peuvent être autorisés par le collège (arrivée plus tardive ou départ anticipé). Dans tous les cas, ils peuvent être révoqués par le collège en cas de manquement dans le travail ou dans le comportement.

## INSCRIPTION A L'ETUDE DU SOIR

Les documents d'inscription à l'étude du soir seront distribués le jour de la rentrée afin de permettre à chacun de se positionner en ayant connaissance de l'emploi du temps de l'élève. Ils sont à restituer complétés dès le lendemain. Les élèves qui souhaitent participer à l'aide aux devoirs de 16h20 à 17h15 doivent être préalablement inscrits à l'étude.

## CONSTITUTION DES CLASSES

Chaque famille a eu l'occasion de formuler, dans des délais donnés, un souhait d'association de camarade avec réciprocité (sous condition de compatibilité des options). Les équipes pédagogiques ont fourni un travail très important pour satisfaire les demandes recevables, c'est pourquoi comme déjà annoncé : « il ne sera répondu à aucune demande concernant les classes avant la rentrée et, sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée. »

## RENDEZ-VOUS ?

En cas de souci ou d'interrogation, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez solliciter un rendez-vous ou un entretien téléphonique auprès de chacun des professeurs quand le besoin s'en fait sentir.

Celui qui connaît le mieux votre enfant sera son professeur principal, c'est donc vers lui que vous devez vous tourner en premier pour des éléments plus généraux (c'est-à-dire qui dépasse le champ d'une matière en particulier).

Le moyen privilégié pour contacter les professeurs ou le professeur principal doit être le carnet de correspondance.

Ce sont ensuite les membres du conseil de direction qui pourront le mieux vous recevoir en me rendant compte.

M. Potaux pour ce qui relève de la vie scolaire pour les niveaux 6ème – 5ème et 4ème.

M. Loirs pour ce qui concerne la vie scolaire pour le niveau 3ème.

Mme Fosse et Mme Watremez coordinatrices du niveau pour les 6èmes.

Mme Leleu coordinatrice du niveau pour les 5èmes.

Mme Fauquez coordinatrice du niveau pour les 4èmes.

Mme Desmoulin coordinatrice du niveau et adjointe de direction pour les 3èmes.

Pour ma part, je vous recevrai en cas de souci financier ou de situation dépassant le champ d'action des personnes ci-dessus.

Faites confiance à nos secrétaires : leurs questions n'ont pour but que de vous aiguiller vers les bonnes personnes.

A. Schuppe

# INFORMATIONS DE RENTREE PAR NIVEAUX

## Pour les 6<sup>ème</sup>

L'accueil se fera le lundi 2 septembre entre 8h30 et 9h. L'entrée sera possible par le boulevard de la Liberté et par la rue de Péronne. Les professeurs seront présents dans la cour pour vous indiquer dans quels lieux vous rendre.

Pour ce premier jour, il suffit de se munir de sa trousse et de quelques feuilles ou d'un bloc-notes.

Les professeurs principaux vous accueilleront ensuite rapidement dans la classe et vous pourrez rejoindre la permanence du bas où l'Association des Parents d'Elèves organisera un petit moment de rencontre et de convivialité.

La réunion de parents aura lieu à 18h le jeudi 5 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La charte IPAD sera distribuée à votre enfant le jour de la rentrée en deux exemplaires, qui devront nous être remis signés lors de la prise en charge de l'IPAD. L'IPAD paramétré sera remis en mains propres, à un adulte référent, le mercredi 18 septembre entre 13h45 et 16h30. Les élèves procéderont à la prise en main avec l'un de leurs professeurs dans les jours qui suivent.

Nous reprendrons en semaine A, une étude sera possible dès le lundi 2 septembre jusque 18h15. La restauration sera possible aussi même si vous n'avez pas eu le temps de créditer le compte cantine.

## Pour les 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

La rentrée aura lieu le mardi 3 septembre à 8h05 (entrée par la rue de Péronne, élèves seuls). Il y aura cours de 8h05 à 12h et de 13h25 à 16h20.

La réunion de parents pour les élèves de 5<sup>ème</sup> aura lieu à 18h le lundi 9 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La réunion de parents pour les élèves de 4<sup>ème</sup> aura lieu à 18h le mardi 10 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

## Pour les 3<sup>ème</sup>

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre à 9h (rue Louis Belmas). Les élèves seront pris en charge jusque 12h. Il n'y aura pas de cours l'après-midi. Les cours reprendront ensuite selon l'emploi du temps le mardi 3 septembre.

La réunion de parents aura lieu le jeudi 12 septembre à 18h, rue Louis Belmas. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

## Dispositif ULIS

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre à 13h25 (entrée par le boulevard de la Liberté). Les élèves seront pris en charge jusque 16h20.

La réunion de parents pour les élèves du dispositif ULIS aura lieu à 17h le lundi 9 septembre.

### PARENTS CORRESPONDANTS

Dans les documents de rentrée vous avez lu les courriers de l'APEL notamment celui concernant le rôle du parent correspondant de classe. Si ce rôle vous intéresse, vous pouvez présenter votre candidature en remplissant ce talon et en le déposant à l'accueil du collège avant le 5 septembre 2024 (attention réunion obligatoire le 17/09 à 18h au collège).

NOM : ..... Prénom : ..... parent de  
NOM de l'ELEVE : ..... Prénom : ..... en classe de : .....

soumet sa candidature au rôle de parent correspondant

Date et signature : + Téléphone + Mail

### COUPON « REPAS EXCEPTIONNEL » en plus ou en moins, (à dupliquer ou à reproduire) à rendre le jour même avant 8h à la vie scolaire

NOM de l'ELEVE : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Date du repas concerné : .....  en plus  en moins

Date et signature des parents :

## PRECISIONS SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nous rappelons que chaque famille doit restituer, avant la rentrée, le document « restauration scolaire » sur lequel sont précisés les jours où l'élève prend théoriquement son repas au collège et sur la formule choisie (repas self ou repas apporté).

La restauration scolaire est un service facultatif, au même titre que l'étude du soir. Les élèves qui sont inscrits à ces services n'ont pas à sortir du collège sur ces temps. Toute absence non justifiée préalablement par la famille est susceptible d'être sanctionnée et tout repas non décommandé avant 9h sera facturé.

Pour rappel, le repas en formule self est facturé à 5,50 euros, tandis que la formule « repas apporté » est facturée forfaitairement à 20 euros par mois.

Pour les repas apportés, nous conseillons que les élèves soient munis d'un récipient isotherme ou à défaut d'un sac isotherme souple avec éventuellement un accumulateur de froid. Les élèves de 5ème-4ème-3ème garderont leur repas avec eux le matin (ou le déposeront dans leur casier), les élèves de 6ème pourront le déposer dans l'armoire prévue en permanence du bas. Chacun passera obligatoirement au self avec son sac repas où il récupérera un plateau, des couverts, un verre et passera par le pointage. Canettes de boisson et autres gourdes sont interdits pour les repas. Les élèves devront être munis de récipients réutilisables (boîtes type Tupperware ou Pyrex) qui passent, si nécessaire, au micro-ondes. Il conviendra par ailleurs de laisser les micro-ondes en parfait état de propreté. En fin de service, les élèves redéposeront verre, couverts et plateau à la plonge et repartiront avec leur sac de repas.

## SECURITE ROUTIERE

La sécurité de vos enfants aux abords du collège est une préoccupation renforcée par l'effervescence aux heures de grande affluence.

Merci à chacun de respecter le Code de la Route en circulant à très faible vitesse et en stationnant uniquement aux emplacements prévus.

En particulier : ne stationnez ni sur la chaussée, ni sur les passages protégés, ni sur les zébras ; faites descendre vos enfants côté « trottoir » ; rappelez-leur l'importance de traverser sur les passages piétons en étant vigilants (ni téléphone, ni écouteurs) et de ne pas adopter de comportements à risque à proximité de la chaussée.

Pour rappel : la rue de Péronne est aussi un lieu fréquemment emprunté par les services de secours qui descendent de l'hôpital, il est important de ne pas les retarder dans leurs missions ... chacun d'entre-nous peut être amené à les appeler un jour.

A vélo ou trottinette : casque, gilet fluo sont fortement conseillés, l'éclairage est obligatoire, le téléphone et les écouteurs sont interdits.

Les deux zones d'entrée dans l'établissement doivent rester libres à tous moments.

## Avis de Recherche

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> recherchent des parents, grands parents ou grands jeunes, pour accompagner leurs groupes de Catéchèse et/ou d'Ouverture Humaine.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez un peu de disponibilité le jeudi matin (catéchèse 6<sup>ème</sup> et ouverture humaine 6<sup>ème</sup>) ou le vendredi matin (5<sup>ème</sup>) ... une heure toutes les deux semaines serait déjà un très grand service ... vous serez accompagnés, guidés, épaulés par les coordinateurs de catéchèse et ouverture humaine qui vous préparent des interventions « clé en main ».

N'hésitez pas à appeler le secrétariat qui vous précisera les personnes à joindre dans les différents cas de figures.

Merci à tous !

## TRAVAUX D'ETE

Durant tout l'été, le collège a continué à s'entretenir ou à se rénover : la salle de tennis de table a été repeinte du sol au plafond, une partie de la cuisine a été rénovée et les sanitaires garçons ont été réhabilités. Dans tous les cas de gros travaux qui ne peuvent être réalisés que sur le temps des grandes vacances !

Grand merci aux différentes entreprises qui ont réalisé les travaux, à l'OGEC Saint Luc qui les a votés et financés, au Département du Nord qui les a en partie subventionnés.

Les élèves auront bien sûr à cœur de respecter le travail fourni et les locaux qui sont mis à leur disposition.